

BECO BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

MASTER EN DIDACTIQUE DES LANGUES

Concours d'admission 2015-2016



**Obtenez le diplôme de l'Université
Sorbonne Nouvelle Paris 3**

Appel à candidatures ouvert jusqu'au 31 mars 2015

www.auf.org/beco

Appels d'offres

Contact : georgiana.rusu@auf.org



En partenariat avec :



**AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

MASTER « DIDACTIQUE DES LANGUES »

2015-2016
RÈGLEMENT

Appel régional à candidatures ouvert du 07 janvier 2015 au 31 mars 2015 (17h, heure de Bucarest - GMT+2)

1. OBJECTIFS

L'objectif de ce master est de former une nouvelle génération d'enseignants de français afin de contribuer à l'attractivité des formations de/en langue française et à la familiarisation de celle-ci avec des méthodes d'apprentissage innovantes et adaptées au contexte socio-économique.

Le master est hébergé par l'Université « Politehnica » de Bucarest (Roumanie) et les étudiants admis sont inscrits et diplômés par l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le(la) candidat(e) doit :

- être francophone ;
- justifier de minimum 4 années d'études universitaires (niveau master 1 ou licence 4) dans le domaine de la langue et littérature françaises ou disciplines voisines ;
- être issu d'un des 29 pays rattachés au Bureau Europe centrale et orientale (voir la liste en annexe) ;
- ne pas avoir bénéficié d'un soutien du même type de l'AUF (ex. l'IFAG) ;
- motiver sa candidature ;
- compléter le formulaire de candidature **EN LIGNE** accessible à l'adresse : <https://formulaires.auf.org> ;
- produire l'ensemble des pièces demandées (cf. rubrique 9) ;
- déclarer sur l'honneur toute source de financement autre que celle demandée à l'AUF.

3. CALENDRIER

- **07 janvier 2015** – lancement de l'appel à candidatures
- **31 mars 2015** – clôture de l'appel à candidatures
- **1-10 avril 2015** – traitement des dossiers de candidature (recevabilité administrative)
- **avril-mai 2015** – présélection des candidats par l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
- **mai 2015** – test écrit et entretien oral
- **juin 2015** – publication des résultats et notification des candidats retenus
- **01 octobre 2015** – début des cours

Uniquement les candidats sélectionnés seront notifiés à l'initiative du Bureau Europe centrale et orientale de l'AUF.

4. CONCOURS D'ADMISSION

1. Étude du dossier

Après la réception des dossiers de candidature, le jury classe les candidats par ordre de mérite académique et décide du nombre de candidats admis à l'épreuve écrite et orale.

La liste des candidats retenus, à l'issue de l'étude des dossiers, est publiée sur le site <http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/actualites-regionales/>.

2. Épreuve écrite et orale

Les candidats retenus sur cette liste sont convoqués (par courriel) pour une épreuve écrite de maîtrise de la langue française, suivie par une épreuve orale qui se déroule généralement par visio-conférence.

Le BECO ne contacte que les candidats admis aux épreuves écrites et orales.

3. Admission

La liste définitive des étudiants admis au master est publiée sur le site <http://www.auf.org/bureau-europe-centrale-et-orientale/actualites-regionales/>.

5. ORGANISATION DES COURS

Les cours sont dispensés à l'Université « Politehnica » de Bucarest par des professeurs provenant des universités membres du Consortium : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, Université « Politehnica » de Bucarest, Université de Genève, Université de Craiova et d'autres experts.

Les étudiants sont inscrits à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et diplômés de cette université.

La démarche pédagogique est fondée sur une approche interactive, privilégiant les études de cas, mises en situation et résolution de problèmes.

6. DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 9 mois : 5 mois de cours et 4 mois de stage. La formation commencera le 01 octobre 2015.

Cette durée ne peut être ni morcelée, ni prolongée, ni interrompue.

7. FINANCEMENT DE LA FORMATION

Les étudiants en formation initiale suivent un cycle d'études à temps plein sur une année académique et sont admissibles aux allocations accordées par l'Agence universitaire de la Francophonie :

- **320 € / mois** (sur 5 mois) pour les étudiants roumains
- **570 € / mois** (sur 5 mois) pour les étudiants étrangers

*Toute autre dépense (transport, logement, visa, permis de séjour, ...) est à la charge de l'allocataire.

→ **Il n'y a pas de frais d'inscription et de scolarité.**

8. STAGE

Cette formation prévoit la réalisation d'un stage de fin d'études. D'une durée de 4 mois, le stage a lieu après la fin des cours dans une université ou lycée, situé dans le pays d'origine de l'étudiant, sous la supervision d'un professeur du master et d'un maître de stage qui les accueille.

Partie intégrante de cette formation, le stage a pour objectif de donner à l'étudiant une expérience professionnelle liée à l'enseignement du et en français.

9. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier de candidature doit être complété EN LIGNE. Le candidat ne peut présenter (compléter) qu'un seul dossier de candidature.

Pour être complet et valide, le dossier doit comprendre les pièces suivantes (à joindre au formulaire, en fichiers attachés) :

- le formulaire dûment complété (formulaire EN LIGNE) ;
le formulaire est accessible à l'adresse : <https://formulaires.auf.org>
- un curriculum vitae actualisé ;
- une lettre de motivation ;
- une **copie** du dernier diplôme obtenu (en langue nationale) et **sa traduction certifiée en français**, le cas échéant ;
- une **copie** du relevé des notes (en langue nationale) des quatre années (L4 ou L3+M1) et **sa traduction certifiée en français**, le cas échéant ;
- tout document attestant du niveau de la langue française.

ATTENTION

Aucune pièce complémentaire ne sera acceptée après la validation du présent dossier même si l'appel à candidatures est encore ouvert. **Toutes les pièces constitutives du dossier doivent être rédigées en français**. L'absence de l'une d'entre elles entraînera automatiquement le rejet du dossier. Le candidat ne peut présenter qu'un seul dossier de candidature.

ANNEXE – LISTE DES PAYS RATTACHÉS AU BUREAU EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

- Albanie
- Arménie
- Azerbaïdjan
- Biélorussie
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie
- Croatie
- Estonie
- Fédération de Russie
- Géorgie
- Hongrie
- Kazakhstan
- Kirghizistan
- Lettonie
- Lituanie
- Macédoine, l'ex-république yougoslave de
- Monténégro
- Ouzbékistan
- Pologne
- République de Moldavie
- République tchèque
- Roumanie
- Serbie
- Slovaquie
- Slovénie
- Tadjikistan
- Turkménistan
- Turquie
- Ukraine